

long + 3 copies *compt 25.5*

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Charente-Maritime

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

Séance du Vendredi 4 Avril 1958

Attribution d'une
subvention à l'Associa-
tion des Blessés du Poumon

58044

L'an mil neuf cent cinquante huit, le 4 Avril , à 17 heures
Le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de
ses séances sous la présidence de M. Brusset, Député Maire, d'après
convocations faites le 2 Avril 1958.

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Castelnau, Barrot, Counil,
Pouget, Guillaud, Barrière, Camblong, Bourdaille, Chamboulan, Grusson-
meyer, Papeau

Représentés : M. Domecq par M. Barrot - Melle Fouché par M. Grusson-
meyer, M. Techeber par M. Barrière, - M. Gausset par M. Brusset -
M. Rochedereux par M. Chamboulan.

M. Counil est élu Secrétaire.

Le Conseil Municipal

Vu la lettre de M. Blanchard, président Départemental de la Fédération
 Nationale des Blessés du Poumon

Vu l'avis formulé par la Commission des Finances le 16 Mars 1958
décida

que le Congrès des "Blessés du Poumon" versera à la Caisse du
Receveur Municipal les sommes dues par toute société utilisant le
Palais des Congrès.

que compte tenu de la nature du Congrès et de son importance une
subvention exceptionnelle de 50.000 francs sera attribuée à la Fédération
 Nationale des Blessés du Poumon.

que cette somme de 50.000 francs sera imputée ch XXXI, "Dépenses imprévues"
du Budget primitif de 1958

APPROUVE

Rochefort s/Mer le 26 Avril 1958
Le Sous Préfet : Illisible.

Pour extrait conforme

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



POUR COPIE CONFORME
ROYAN, le 30 Avril 1958
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

[Signature]